

LES + CCI EN 5 POINTS !



UN PROJET ADAPTÉ

Partir de vous pour construire le projet qui vous conviendra le mieux et lui donner toutes les chances de réussir grâce à un accompagnement personnalisé.



UN ACCOMPAGNEMENT PRAGMATIQUE

Vous faire bénéficier de conseillers à la fois généralistes de l'entreprise et spécialistes de certains domaines ou secteurs (innovation, tourisme, international, commerce, industrie, etc.).



UN PROJET DURABLE

Construire un projet cohérent voire innovant, qui s'adapte au marché avec l'aide de conseillers neutres et expérimentés, conscients des réalités du marché et des ressources disponibles.



UN RÉSEAU ENGAGÉ

Vous mettre en relation avec les acteurs locaux et d'autres entrepreneurs qui sauront être à vos côtés.



DES SYNERGIES ET UN IMPACT POSITIF SUR LE TERRITOIRE

Vous aider à construire une entreprise pérenne et ancrée sur votre territoire.

ENTREPRENDRE AVEC LES CCI, C'EST ...

20 ANS
D'EXPÉRIENCE



500

CONSEILLERS DÉDIÉS
À LA CRÉATION D'ENTREPRISE



64 000

PORTEURS DE PROJET
ACCOMPAGNÉS
INDIVIDUELLEMENT

TOUT SAVOIR
SUR LA CRÉATION
D'ENTREPRISE

WWW.CREATION.CCI.FR



326 ESPACES
D'ACCUEIL



557 000

PORTEURS DE PROJET
SENSIBILISÉS ET INFORMÉS



198 800

IMMATRICULATIONS
D'ENTREPRISES

CRÉONS
VOTRE
ENTREPRISE.

 **CCI Entreprendre**

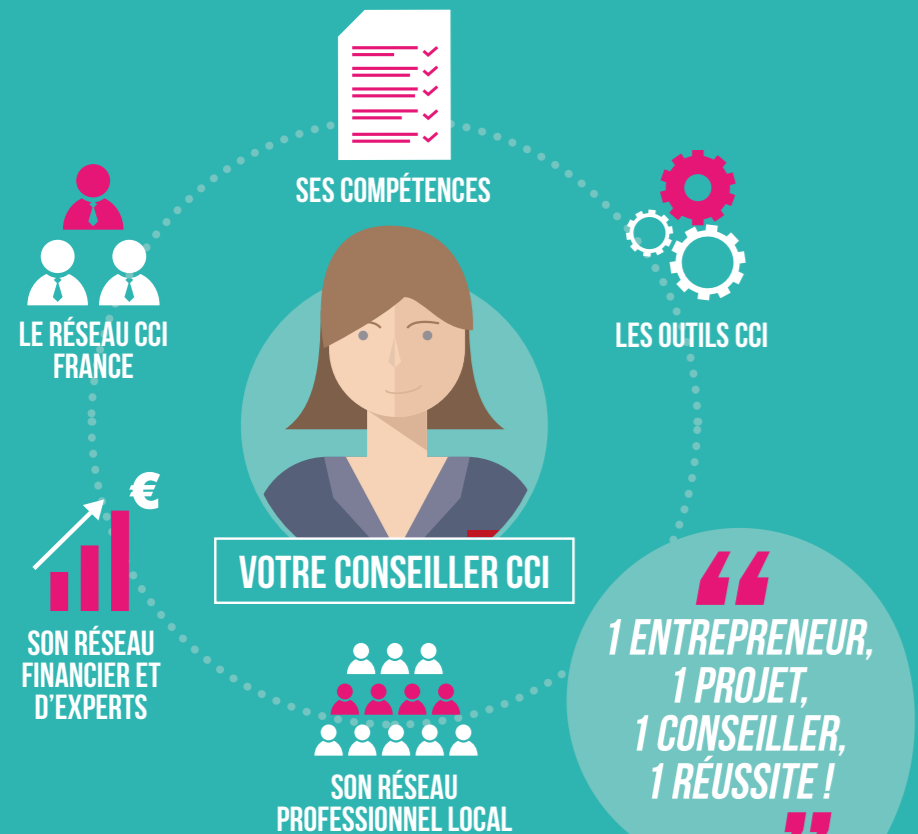
DES PORTES OUVERTES À TOUS.

Un Français sur quatre rêve de créer son entreprise ; 550 000 concrétisent cette idée chaque année. Dans les CCI, nous accueillons tous les entrepreneurs et nous nous adaptons à leurs besoins, car chaque projet est considéré comme unique. Porteur d'un projet de création d'entreprise ? Ou d'un projet de micro-entreprise ? Nos portes vous seront toujours ouvertes !

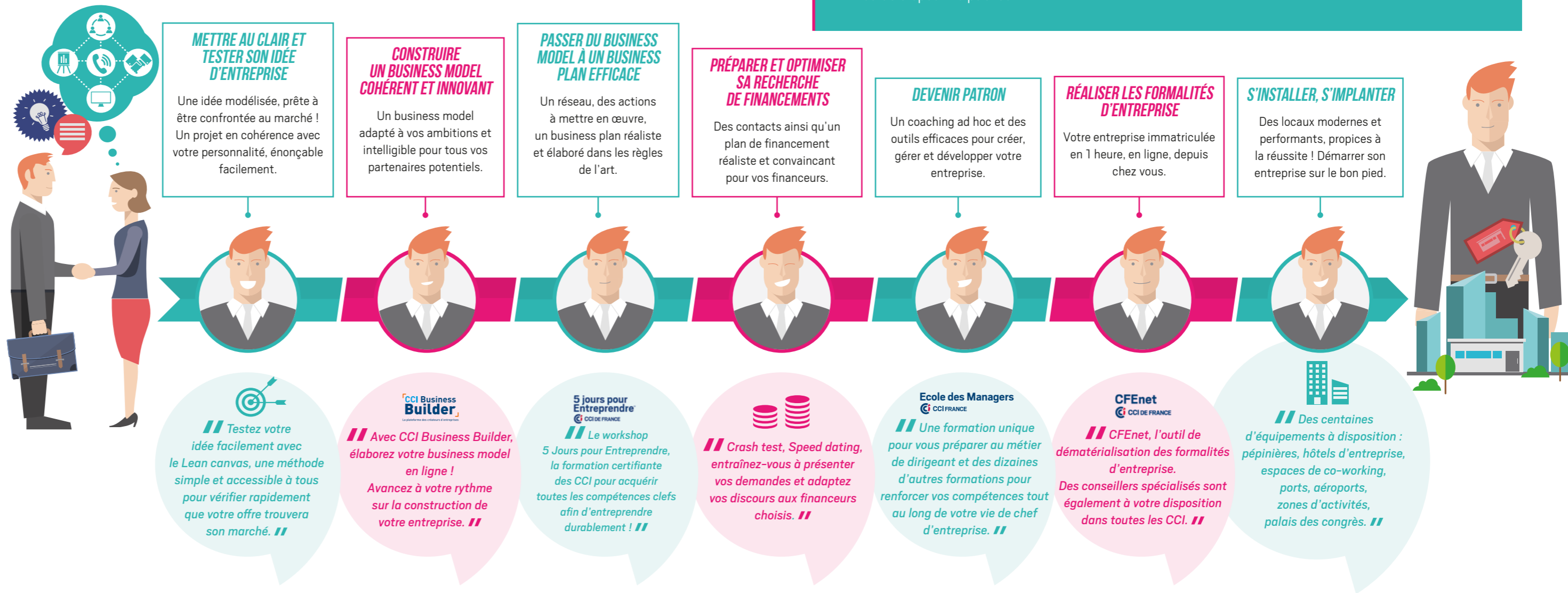


VOTRE CONSEILLER PERSONNEL

- Un conseiller adapté à votre situation et votre projet : à chaque besoin, son accompagnement !
- Un conseiller qui vous guide de A à Z dans la construction de votre projet
- Un conseiller expert, connaisseur du tissu économique et institutionnel local



DES COMPÉTENCES, DES SOLUTIONS, DES RÉSULTATS



NOS MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Une offre payante mais où des prises en charge sont possibles :
 - par votre CCI et ses partenaires,
 - par la mobilisation de votre Compte Personnel de Formation (www.moncompteformation.gouv.fr) ou de dispositifs publics.

“ L'ACCOMPAGNEMENT CCI, C'EST LA PROMESSE DE POUVOIR ARRIVER À N'IMPORTE QUELLE ÉTAPE DE VOTRE CRÉATION DE PROJET ET D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ AU MIEUX. ”

Travaillez depuis chez vous, à votre rythme, avec les outils en ligne CCI.

Venez rencontrer régulièrement votre conseiller dans votre CCI et construisez, étape par étape, votre projet d'entreprise ou d'activité.

Une question lors de vos démarches ? Un doute sur le chemin à suivre ? Appeler votre conseiller CCI !

Construisez votre projet avec d'autres porteurs, discutez-en et testez-le auprès de pairs.

Découvrez et assimilez les clés de l'entrepreneuriat grâce aux différentes formations proposées par votre CCI.